Bulletin de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 3 AVRIL 1891.

PETITES ANNONCES.

FLAUGUMIER & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union, entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiana.

Etiquettes de Pharmacien, imprimées et coupées depuis 25c. le mille. 14 mars—1 an

DEMANDES.

ON demande à acheter une ferme-orangerie. Ecrire avec détails complets: Maron, Denis & Kernaghan, 10 Carondelet. 2 avril—3f

ON demande—A acheter comptant: une maison de deux pièces, dans le Cinq ou Sixième District. Adresser Mascot, soins de l'Abeille. 26 mars—7f

A VENDRE.

A VENDRE—De bonnes vaches à lait avec de jeunes veaux chez H. Molinori, près de Harley's Canal, paroisse Jefferson. 18 mars—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

PARLE MARSHAL DES ETATS-UNIS

R. L. Bradstreet vs. Philip Thompson.
—No 11,950.

A LA COUR DE CIRCUIT DES ETATS-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane—En vertu d'un writ de fieri facias émanant de la Cour de Circuit des Etats-Unis, à moi adressé, par l'Honorable Jules Mithéus, Juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, pour le District de l'Est de la Louisiane, en la cause susdite affaire, je vendrai au plus haut enchérisseur, le LUNDI, dix jour d'avril 1891, à midi, à l'entrée principale de la Douane de la rue du Canal, à la Nouvelle-Orléans, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le certificat No 8 représentant soixante actions du fonds capital de la compagnie dite: "Electric Traction and Manufacturing Company," au nom de Philippe Thompson, défendeur dans la susdite affaire. La valeur au pair des dites actions $100 chacune.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—A un crédit de douze mois: l'acquéreur étant requis de fournir un bon accentable, avec bonne et suffisante caution portant 6 0/0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente et payable 12 mois après date.

L'acquéreur sera également requis de payer comptant une somme suffisante pour couvrir les frais et dépens de ce procès, estimés à $175, laquelle somme sera portée au crédit du bon de [illegible]

Bureau du Marshal des Etats-Unis, Nouvelle-Orléans, le 25me jour de mars 1891.
J. H. DONALLY,
Marshal des Etats-Unis, District de l'Est de la Louisiane.
25 mars—Avril 1 6

AVIS DE SUCCESSION.

L. Dalcourt vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,171—Division C. —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par David Jaup, syndic provisoire de ces créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS,
2 avril—2 7 11 Greffier.

Succession de Elise Pallix, veuve décédée de August H. E. Sebrandt, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 32,175—Division C. —Attendu que William E. Stebrandt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elise Pallix, veuve décédée d'August H. E. Sebrandt, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
25 mars—25 29—3 avril Greffier.

Succession de Daniel Gorren.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 17,228—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Daniel Gorren, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
25mars—25 29—Savril Greffier.

Succession de Mme Veuve Joseph M. Rozado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 29,716.—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Mme Veuve Joseph M. Rozado, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
25 mars—25 29—avril 3 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 32,512 Division "D."—Alfred Auzé vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Alfred Auzé, est par le présent, accepté par la cour des créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant James Simeon, notaire, le MARDI, 7me jour d'avril 1891 à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des biens du insolvable, pour prendre en considération sa décharge de toutes dettes, voter pour élire un syndic et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1891.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 mars—3 f en 10 j

L'ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 32,511—Division E—Walter J. Edwards vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Walter J. Edwards, soit accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers; il est de plus ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par devant James Simeon, notaire, le LUNDI, 7me jour d'avril, 1891 à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise des propriétés de l'insolvable, de considérer son application pour une décharge de ses dettes, de nommer un syndic, et pour toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites contre sa personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 24 mars 1891.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
25 avril—3f en 30 jours

L'ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 30-44—Division A—Paul J. Christian vs ses créanciers—Ordre de Cour—Aux créanciers de Paul J. Christian et toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, salut.—Vous êtes par le présent notifiés à assister à une séance comme créancier dans cette affaire, au bureau de Omer Villeré, Esq., Notaire, le 13me jour d'avril 1891, à 11 heures A. M., pour y voter, délibérer sur les affaires du dit Paul J. Christian, insolvable, élire un syndic, voter pour ou contre la décharge du dit insolvable et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891.
Par ordre de l'honorable
HON. W. RILLIS Juge
JAS D. RANKIN Député Greffier.
11 mars—11 28—avril 15

L'ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 31,385—Division E.—Frank L. Connerly vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Frank L. Connerly soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Frank L. Connerly soit convoquée et tenue par devant James Simeon, notaire, le LUNDI, 13me jour d'avril 1891 à 11 heures A. M., au bureau, No 25 Allée Commerciale, dans le but d'accepter la remise des biens du dit pétitionnaire, prendre en considération sa décharge de toutes dettes; nommer un syndic et voter sur toutes autres questions qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 5 mars 1891.
Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
8 mars—8 20—avril 13

L'ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 32,453—Division C.—Henry Forschler vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des créancier du pétitionnaire Henry Forschler soit tenue par devant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, en cette ville, le LUNDI, 20me jour d'avril, A. D., 1891, dans le but de voter sur la demande du dit pétitionnaire pour un résit, d'une année sans intérêts; et que les créanciers soient chargés notifiés d'assister à la dite réunion pour la dite réunion, son but et ses procédures soient dûment publiés, et que Hawes T. Gurley, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle, toutes procédures contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 14 mars 1891.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
17 mars—17 24—avril 4 20

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 2 AVRIL 1891—A CLASSE No 177
Tirage de 4 heures P. M.

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
69	04	65	21	45	33	29	17	75	13	8 30	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 2 avril 1891—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU,
W. P. PINCKARD,
DAN. A. WILSON,
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!
Plus d'Un Million distribué.
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane
Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et a ensuite été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.
Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.
Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) les petits tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.
Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lois, attestés ainsi qu'il suit:
Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, sous nos ordres, se font avec la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.
G. T. Beauregard
J. Early
COMMISSAIRES.
Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.
Grand Tirage Mensuel,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 14 AVRIL 1891.
GROS LOT: $300,000
100,000 Numéros dans l'Urne
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
2 Lots de	10,000,	20,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
300 Lots de	200,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de	500, soit	$50,000
100 Lots de	300,	30,000
100 Lots de	200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,054,600

PRIX DU BILLET:
Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.
TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.
IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE UNG PIASTRES,
Soit des quelles nous paierons toutes les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyez-nous correspondance.
Adresse à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, La.
Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.
Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à toutes les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continuent à livrer toutes autres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais ils ne feront pas parvenir les lettres ENREGISTRÉES à son adresse.
Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents du localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucun.
ATTENTION.—La charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui fait partie de la Constitution de l'Etat, vient en vertu d'un arrêté de la Cour Suprême des Etats-Unis, est un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de la Loterie, demeurant en vigueur envers et contre tout, CINQ ANS DE PLUS, JUSQU'EN 1895.
La Législature de la Louisiane qui s'est ajournée le 10 juillet 1890 a voté à une majorité des deux tiers dans chaque Chambre pour soumettre au peuple, à une élection, si oui ou non la Loterie devait continuée de 1895 à 1919. L'impression générale est que LE PEUPLE SERA FAVORABLE A CETTE CONTINUATION.
N.B.—Les billets pour le tirage du mois d'Avril, et les tirages suivants, porteront la signature de son nouveau président PAUL CONRAD.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente, par le Shérif Civil, Du local No 47 rue Conti, coin Passage de la Bourse; Des Cottages désirables Nos 905, 907 et 909 rue Magnolia; et

De la magnifique Résidence connue comme le No 205 rue Huitième, coin de la rue Chestnut.

Plans devant être exposés à la Bourse.

John F. Hardie et als. vs. Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,628—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72, et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

1° 3 actions du fonds capital de la New Orleans Sugar Exchange.

2° 4 actions du fonds capital de la Louisiana Printing and Scale Company.

3° 1 action du fonds capital de la Audubon Driving Park Club.

4° 2 actions du fonds capital de la New Orleans Safe and Lock Company.

5° 1 réclamation contre A. Bauman; Lancaster, Ohio, pour $20 294.

6° Réclamation contre Garrett, Simms & Co; Gadsney, S. C. pour $857 70.

7° Réclamation contre J. J. & J. E. Maddox; Atlanta, Gée, pour $320 00.

8° Réclamation contre Mandeville & Wilson; Nile-Orléans, pour $231 50.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3a vril—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une moitié d'intérêt indivis dans des propriétés de valeur du premier district.

Bernard Klotz vs Charles Macready et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 6,551.—En vertu d'un writ de fieri facias émanant de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 mai 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié de l'intérêt indivis de Bernard Klotz aux propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par la rue Rampart, la rue Septième, la rue Chestnut, désignés par les Nos 17, 18, 19 et 20, sur un plan de Moelhausen, voyer, le 4 mai 1844, et déposé pour référence en l'étude de L. Hermann, ancien notaire, et mesurant conformément au plan. Les dits terrains 17 et 18, chacun trente-un pieds onze pouces de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les dits lots 19 et 20, chacun trente-deux pieds de façade rue Huitième, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain No 20 forme le coin des rues Huitième et Chestnut.

Les bâtisses et améliorations sur cette propriété forment cette très attrayante et désirable résidence, connue comme No 205 rue Huitième, avec de beaux jardins et terrains; étant une des plus belles propriétés du Quatrième District.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
CHAS. W. DROWN,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
31 mars—7 14 21 28 avril—2 m 1

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du contenu et installations, etc, d'une boulangerie, etc.

F. A. Voigt vs G. G. Losch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 32,007.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 8 avril 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme non expiré du bail finissant le 30 septembre 1891, et le droit d'occupation sous ce bail libre de loyer jusqu'à la dite date du local récemment occupé par Cohn et Feibleman et connu comme les Nos 70 et 72 rue de la Commune [le loyer ayant été payé en plein jusqu'à la dite date au prorata du loyer des produits de la vente du stock de marchandises contenues dans le dit local.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus et autres.
Termes—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mars—28—avril 1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin sud-ouest des rues St-Charles et Terpsichore, maintenant occupée comme une épicerie. Sur crédit à termes et intérêt très bas.

Traders Bank vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,344.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John J. Loch à la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'Ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Grande-Hommes et Crape, Troisième District mesurant mesure pleine, cinquante pieds de face à la rue Union sur cent quarante-trois pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Et particulièrement son usufruit à vie de la dite propriété d'après un jugement de la Cour Civile de District, rendu le 13 novembre 1889, dans la succession de Mme Margaret Buhler, épouse de John J. Losch. No 31 341, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mars—31—avril 7 14 21 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence et de valeur No 46 rue Dumaine, entre Chartres et Royale.

Veuve Bernard Soiey vs Dolores del Nodal, veuve de Manuel Pio Avila.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 32,154.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rochebleave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désignés par les Nos 16 et 17 et mesurant, mesure américaine, comme suit:

Le terrain No 16, vingt-sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet sur cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 17, vingt-sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet, sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan du voyer d'Hémécourt, du 17 mars 1865, annexé à un acte pardevant Ducros, notaire, le 21 avril 1865.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété située coin des rues Broad et Donne [lot borné par les rues Canal et Dorgenois.]

Et une propriété rue Gasquet, entre Rocheblave et Dorgenois. [Parrière rue étant Canal.]

Edward Keenan vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,972.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 13 février 1891 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 18 avril 1891, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir:

1° Trois certains terrains, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2me District de cette ville, carré d'Ilet borné par les rues Broad, Canal, Donne et Dorgenois, désignés comme les terrains Nos 7, 8 et 9 sur un plan déposé en l'étude de Magner, ex-notaire, comme plan No 79; les dits terrains ne touchent et mesurent, chacun, trente-quatre pieds neuf pouces et six lignes de façade rue Broad, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine; le dit terrain No 9 formant le coin des rues Broad et Donne.

2° Deux certains terrains situés dans le premier district de cette ville, carré d'Ilet formé par les rues Rocheblave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désignés par les Nos 16 et 17 et mesurant, mesure américaine, comme suit:

Le terrain No 16, vingt-sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet sur cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 17, vingt-sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet, sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan du voyer d'Hémécourt, du 17 mars 1865, annexé à un acte pardevant Ducros, notaire, le 21 avril 1865.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située rue Jonquille, entre Carondelet et Dryades.

Mme Mary Ochers vs Mme Veuve Mary Ochers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,154.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'Ilet borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Charters et Royale, désigné par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, et annexé à un acte passé pardevant S. Magner, notaire, dans cette ville, le 1er juillet 1850; la dite portion de terre mesurant, au pied américain, vingt-six pieds onze pouces de face à la rue Dumaine, cinquante sept pieds huit pouces de profondeur pour le côté vers la rue Royale, s'ouvrant de deux pieds huit pouces, ensuite une seconde profondeur de cinquante-cinq pieds neuf pouces ensuite, se refermant à angle droit de quinze pieds neuf pouces de large, ayant ensuite une autre profondeur de seize pieds un pouce, ayant ensuite quinze pieds huit pouces de large sur dans le fond et alors sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, contenant neuf pieds quatre pouces en profondeur jusqu'à la ligne de façade de front plus ou moins; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui lui appartiennent ou en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 avril—1 8 15 22 29—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un droit de Valeur d'Occupation, etc.

C. Lazard vs Cohn & Feibleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 31,498. — En vertu d'un ordre de vente daté le 26 mars 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 8 avril 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme non expiré du bail finissant le 30 septembre 1891, et le droit d'occupation sous ce bail libre de loyer jusqu'à la dite date du local récemment occupé par Cohn et Feibleman et connu comme les Nos 70 et 72 rue de la Commune [le loyer ayant été payé en plein jusqu'à la dite date au prorata du loyer des produits de la vente du stock de marchandises contenues dans le dit local.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus et autres.
Termes—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mars—28—avril 1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur formant le coin sud-ouest des rues St-Charles et Terpsichore, maintenant occupée comme une épicerie. Sur crédit à termes et intérêt très bas.

Traders Bank vs Philip Thompson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,344.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties intéressées, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John J. Loch à la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'Ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Grande-Hommes et Crape, Troisième District mesurant mesure pleine, cinquante pieds de face à la rue Union sur cent quarante-trois pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Et particulièrement son usufruit à vie de la dite propriété d'après un jugement de la Cour Civile de District, rendu le 13 novembre 1889, dans la succession de Mme Margaret Buhler, épouse de John J. Losch. No 31 341, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mars—31—avril 7 14 21 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété située coin des rues Broad et Donne [lot borné par les rues Canal et Dorgenois.]

Et une propriété rue Gasquet, entre Rocheblave et Dorgenois. [Parrière rue étant Canal.]

Edward Keenan vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 28,972.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 13 février 1891 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après désignée, savoir:

1° 3 actions du fonds capital de la New Orleans Sugar Exchange.

2° 4 actions du fonds capital de la Louisiana Printing and Scale Company.

3° 1 action du fonds capital de la Audubon Driving Park Club.

4° 2 actions du fonds capital de la New Orleans Safe and Lock Company.

5° 1 réclamation contre A. Bauman; Lancaster, Ohio, pour $20 294.

6° Réclamation contre Garrett, Simms & Co; Gadsney, S. C. pour $857 70.

7° Réclamation contre J. J. & J. E. Maddox; Atlanta, Géo, pour $320 00.

8° Réclamation contre Mandeville & Wilson; Nile-Orléans, pour $231 50.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1 avril—1 8 15 22 29—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un droit de Valeur d'Occupation, etc.

C. Lazard vs Cohn & Feibleman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 31,498. — En vertu d'un ordre de vente daté le 26 mars 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 8 avril 1891, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terme non expiré du bail finissant le 30 septembre 1891, et le droit d'occupation sous ce bail libre de loyer jusqu'à la dite date du local récemment occupé par Cohn et Feibleman et connu comme les Nos 70 et 72 rue de la Commune [le loyer ayant été payé en plein jusqu'à la dite date au prorata du loyer des produits de la vente du stock de marchandises contenues dans le dit local.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus et autres.
Termes—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mars—28—avril 1 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. A. Voigt vs J. J. Loch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,007—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de John J. Loch à la propriété suivante, savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses, etc., dans l'Ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Grande-Hommes et Crape, Troisième District mesurant mesure pleine, cinquante pieds de face à la rue Union sur cent quarante-trois pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Et particulièrement son usufruit à vie de la dite propriété d'après un jugement de la Cour Civile de District, rendu le 13 novembre 1889, dans la succession de Mme Margaret Buhler, épouse de John J. Losch. No 31 341, Division D.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mars—31—avril 7 14 21 28—mai 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidence et de valeur No 46 rue Dumaine, entre Chartres et Royale.

Veuve Bernard Soiey vs Dolores del Nodal, veuve de Manuel Pio Avila.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 32,154.— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 avril 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Rochebleave, Dorgenois, Gasquet et Canal, désignés par les Nos 16 et 17 et mesurant, mesure américaine, comme suit:

Le terrain No 16, vingt-sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet sur cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Le terrain No 17, vingt-sept pieds dix pouces de façade rue Gasquet, sur cent cinq pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après un plan du voyer d'Hémécourt, du 17 mars 1865, annexé à un acte pardevant Ducros, notaire, le 21 avril 1865.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété située rue Jonquille, entre